

Le 14/04/2025

Le 12 avril, vers 16h30 lors de la remontée du mouvement promenade, le 4ème étage a refusé de réintégrer et a bloqué en cour de promenade un total de 37 détenus.

Le motif ridicule de ce blocage... plus de promenade et un mécontentement de la suppression de la cantine « cordon bleu » !

Malgré plusieurs annonces verbales leur demandant de réintégrer, aucun détenu n'a voulu sortir de la cour, une demande d'intervention des ERIS a donc dû être demandée.

Dans l'attente, l'ensemble des agents du bâtiment A ont procédé à des contrôles visuels et des fouilles de cellule.

Bilan : 6 smartphones avec leurs chargeurs, environ 300 grammes de résine de cannabis, des seaux d'alcool artisanal.

Vers 19H00 des agents équipés et L'ELSP ont proposé aux détenus de remonter une ultime fois, les réfractaires ont fini par accepter.

L'**UFAP UNSa Justice** de Metz demande une fouille sectorielle approfondie

L'**UFAP UNSa Justice** de Metz exige une sanction disciplinaire d'une fermeté exemplaire !
Ainsi que le transfert des commanditaires.

Le bureau local **UFAP UNSa justice** souligne le professionnalisme des collègues ayant permis la découverte des objets interdits en détention, mais également l'intervention de notre équipe ELSP et des agents sur place qui a permis de mettre un terme à cet incident sur cour.

Le Secrétaire Local